

6 JURA BERNOIS

PATINOIRE D'ERGUËL Les travaux d'assainissement qui devaient démarrer vers la mi-mars sont reportés d'une année pour des raisons techniques

Il n'y aura pas de saut dans l'inconnu

BLAISE DROZ

Il faudra supporter une année de plus l'aspect peu engageant de la vétuste patinoire d'Erguël. Bien que bien emmanchés et menés tambour battant dès que le feu vert politique a été donné, les travaux préliminaires administratifs laissent apparaître encore trop d'inconnues pour prendre le risque d'entamer des travaux qui pourraient ensuite devoir être mis en veille, dans l'attente des dernières autorisations des offices concernés et retarder d'autant l'ouverture de la patinoire en début de saison.

«Attention, explique Patrick Tanner au nom des maires des dix communes impliquées. Il serait faux de jeter le discrédit sur qui que ce soit. Personne n'a fait prendre inutilement du retard au dossier, simplement le calendrier proposé était très ambitieux et nécessitait un maximum de réussite sur toute la ligne pour pouvoir être respecté. Finalement, la Société Erguël Sports SA, représentée par les dix maires, a décidé lors de sa séance du 14 février d'opter pour la prudence et de reporter les travaux d'une année. Une décision que l'on regrette mais qui est vraiment la plus sage.»

Rien d'alarmant

Patrick Tanner rappelle aussi que la situation sécuritaire n'est pas alarmante. La charpente actuelle ne respecterait pas les normes les plus récentes mais elle reste conforme à celles de l'époque de la construction. Une faiblesse avait été constatée mais elle a été consolidée et les employés effectuent méticuleusement leur travail de surveillance. En cas de très forte accumulation de neige, on irait jusqu'à fermer provisoirement l'installation,



Malgré son allure vétuste et peu engageante, la patinoire d'Erguël devra subsister une année supplémentaire dans son enveloppe actuelle. BLAISE DROZ

mais dans les faits la neige ne s'accumule guère sur cette toiture. Dans un communiqué paru hier, la Société Erguël Sports SA fait savoir officiellement que «ce report est motivé par des raisons techniques, essentiellement liées au fait que toutes les charges et conditions du permis de construire ne sont pas connues à ce jour. Or, pour tenir la date de début des travaux, fixée initialement à mi-mars, les premières adjudications pour le gros œuvre auraient dû être effectuées sans retard. Les maires ont estimé qu'il était risqué de procéder ainsi, compte tenu du fait que la te-

neur précise du permis de construire n'est pas connue à ce jour.»

En insistant sur le fait que la Préfecture et les offices concernés n'en sont pas responsables, le communiqué rappelle aussi que «tous les acteurs de ce dossier ont fait au mieux pour avancer le plus rapidement possible. Il est apparu que le calendrier, qui a toujours été considéré comme serré, était finalement trop optimiste sur ce plan. Si les maires regrettent ce report, ils estiment par contre que le projet pourra ainsi être mené avec un maximum de sérénité, dans le respect des utilisateurs,

des entreprises, du budget et des communes.»

Pour le hockey, c'est OK

Francis Beuret, président du HC Saint-Bats n'est en aucun cas scandalisé par la décision qui vient d'être prise. Il se déclare au contraire totalement compréhensif et même rassuré de savoir que les décisions à venir ne devront pas être prises dans l'urgence mais avec sérénité vu le temps disponible. «Evidemment, nous sommes un peu comme un enfant qui attendait son cadeau et à qui on dit qu'il devra encore beau-

coup attendre avant de le recevoir. Le pire aurait été d'engager les travaux et de prendre du retard au point que l'on ne puisse pas commencer notre saison dans les temps.»

Le plus important pour les hockeyeurs locaux, c'est de disposer de la glace pour disputer le premier match de Coupe de Suisse à domicile.

«Imaginez que le tirage au sort nous désigne un adversaire comme le HC Bienne ou le CP Berne et que l'on soit obligé d'aller jouer sur une patinoire tierce, ce serait vraiment le pire des cauchemars.»

SAINT-IMIER Une nonantième bougie soufflée

La commune de Saint-Imier compte une nonantième de plus. A l'heure de souffler sa 90e bougie le 13 février, l'Imérienne Marie Grosjean a eu droit à une petite visite du conseiller municipal John Buchs et de Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police. Au nom des autorités, ces derniers ont remis à la jubilaire une petite attention. **COMM**

TAVANNES 1620 bovins vendus en 2016

Le bétail de boucherie s'est bien vendu lundi, au marché mensuel organisé devant le manège d'Orange. Pas moins de 119 bêtes se sont échangées à des prix jugés excellents. Dans le détail, voici, au kg, le prix proposé par Proviande et, entre parenthèses, celui obtenu grâce aux surenchères. Toutes catégories: 3fr.51 (3 fr.98). Jeunes taureaux: 4fr.86 (5 fr.14). Bœufs: 5fr.05 (5 fr.18). Génisses: 4fr.36 (5.00). Jeunes vaches: 3fr.42 (3 fr.79). Vaches: 2fr.99 (3 fr.44). Jeune bétail: 5fr.32 (6 fr.13).

289 bêtes de plus

Selon le rapport annuel établi par Jean Siegenthaler, président de la FEB du Jura bernois, 1620 bovins ont été vendus aux 12 marchés de boucherie tenus à Tavannes en 2016. Ce qui représente une augmentation de 289 bêtes par rapport à 2015.

Par ailleurs, l'estimation moyenne de Proviande atteignait 3 fr.66 le kg, et le prix net réalisé s'est élevé à 4 fr.04. Précisons encore que ces marchés bénéficient d'une légère contribution cantonale, et que le prochain se déroulera le lundi 13 mars. **JH**

PUB:BIT

MATIÈRES PREMIÈRES		
	dernier	préc
Prix du brut (NME \$ par baril)	5304	5320
Huile de chauffage par 100 litres	82.40	82.40

Prix indicatif 2008-2000 litres

ROY MAZOUT DIESEL
072 941 46 16 079 446 32 38 2613 VALLEBERT
roy.mazout@bbwin.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible
RÉVISION DE CITERNE - Dépannage 7j / 7

PUB:BIT

INDICES		DJ Euro Stoxx 50	
SLI	1351.0 +0.6%	FTSE 100	7302.4 +0.4%
Nasdaq Comp.	58174 +0.6%	SPI	9291.2 +0.6%
DAX 30	11793.9 +0.1%	Dow Jones	20611.8 +0.5%
SMI	8486.2 +0.7%	CAO 40	4924.8 +0.5%
SMIM	2090.9 +0.3%	Nikkei 225	19437.9 +1.0%

BONHÖTE
141 32 72 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	% ±1,17
B.Alt. M-Arb. CL (CHF)	9154.00	-0.7
B.Alt. M-Port. CL (CHF)	13751.00	-0.4
B.Asym-Globat CL B (CHF)	99.05	-2.3
B.Asym-Oblig. CL B (CHF)	99.82	-1.0
B.S&G-Elm. M-Fonds (CHF)	122.26	-5.8
B.S&O. HR M-Fonds (CHF)	99.13	-1.0
B.Str-Monde (CHF)	152.14	-1.1
B.Str-Obligations (CHF)	96.77	-0.8
Bonhôte-Immobilier	148.10	-2.4

MOUTIER La cité comptait 7660 habitants à fin 2016

Fléchissement démographique

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Moutier a perdu des habitants. Après avoir enregistré une érosion de 28 unités entre 2014 et 2015, la cité prévôtisée a connu une baisse de 30 personnes entre fin 2015 et fin 2016. Ainsi, au 31 décembre dernier, on recensait 7660 habitants.

Le visage de Moutier? Il se compose de 3884 femmes (-29) et 3776 hommes (-1), de 5513 Suisses (-71) et 2147 étrangers (+41). En ce qui concerne les communautés étrangères, qui représentent 28% de la population, le classement est similaire à celui de l'année passée. Les 649 Portugais (-7) arrivent en tête, devant les 382 Italiens (-11), les 193 Français (-4) et les 182 Espagnols (-2). Les Kosovars, qui frisaient la centaine d'habitants en 2015 avec 96 ressortissants, ne franchissent tout juste pas la barre des trois chiffres avec 99 habitants en 2016. Du Cambodge à Cuba en passant par la Bulgarie, le Soudan ou la Finlande, la commune recensait 74 nationalités étrangères l'an dernier.

Les natifs de 1965 en force

S'agissant des confessions de ses habitants, Moutier compte 3671 catholiques romains, dont 64% sont des Suisses, et 1672 protestants dont 96% Helvètes. Pas moins de 2314 personnes figurent dans la catégorie des «hors religion reconnue» (67% de Suisses).

Enfin, en vrac, notons encore que les personnes nées en 1965 sont toujours les plus représen-



La commune de Moutier compte plus de 70 nationalités différentes. ARCHIVES

tées à Moutier (au nombre de 138), que les 40-60 ans constituent le 29% de la population et que la ville comptait deux centenaires (100 et 101 ans) à fin décembre 2016. **MBA**

RECONVILIER Des bougies à réchaud à l'origine de l'incendie survenu dimanche

C'est une négligence humaine qui serait à l'origine de l'incendie survenu dimanche, en fin d'après-midi, dans une maison inhabitée de la rue Vie des Grêts à Reconvilier. Dans un communiqué publié hier, le Ministère public cantonal des mineurs ainsi que la police cantonale bernoise indiquent avoir élucidé les causes du sinistre. Suite à un appel à témoins, trois jeunes hommes se sont annoncés auprès de la police ce mardi 14 février, soit deux jours après les faits. Lors des premières auditions, ces mineurs âgés de 14 à 16 ans ont alors reconnu avoir été présents dans la maison peu avant l'incendie. Ils ont en outre indiqué avoir allumé des bougies à réchaud. Sur la base de ces témoignages et des investigations menées par la brigade Incendies et explosions de la police cantonale bernoise, il a ainsi pu être établi que le seau en plastique sur lequel se trouvaient lesdites bougies a pris feu. L'embarasement s'est ensuite propagé au grenier, ainsi qu'au toit du bâtiment. De quoi provoquer plusieurs dizaines de milliers de francs de dégâts.

Selon le communiqué publié hier, de plus amples clarifications sont encore en cours. Quant aux trois jeunes hommes venus s'annoncer, la police informe qu'ils devront répondre de leurs actes devant la justice. **C-CBU**

GRAND CONSEIL Plusieurs rocadés dans les travées

Suite à plusieurs démissions, le Conseil exécutif a déclaré élu au Grand Conseil les députés suivants: Verena Aeschbacher (UDC, Riffenmatt), qui remplace le sortant Ueli Studer. Changement également dans les rangs socialistes, avec Daniel Wildhaber (Rubigen) qui siégera à la place de Matthias Burkhalter. Quant à l'UDF Stefan Oester, il cède son siège à Katharina Baumann (Münsingen). **CBE**